

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 16 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de juillet, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON.

Étaient présents : Mme Catherine MANIGLIER, M. Grégory BAERT, Mme Brigitte VULLIET, M. Serge HUDRY, Mme Stéphanie POIRIER, M. Jean-Marc ALEMANY, Mme Christine RUFFON, Maires-Adjoints,

Mme Nicole LAURIA, MM. Éric POLLET, Patrice GURRET, Jérôme AGNELLET, Mme Sandrine CRESPIN, M. Nicolas MORDRET, Mme Brigitte VACHERAND-DENAND, M. Stéphane BRUGÈRE, Mmes Gaëlle TAGLIABUE, Leslie BIBOLLET, Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE, MM. Cédric MAUDUIT, Lionel QUETANT, Conseillers municipaux.

Avaient donné procuration : M. Sébastien CHALLAMEL, Maire-Adjoint,

M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Odile PRIOLET, M. José BARRADAS, Mme Gaëlle GUEBEY, M. Rémi FRADIN, Mme Gaëlle VERJUS, Conseillers municipaux.

Était absente : Mme Floriane BERTEZ, Conseillère municipale.

Date de la convocation : 9 juillet 2026
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 28

Secrétaire : Mme Leslie BIBOLLET, Conseillère municipale déléguée, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2026/114 - MARCHÉ DE TRAVAUX - CONSTRUCTION DU BATIMENT DU SERVICE DES EAUX – AVENANTS – AUTORISATION DE SIGNATURE

M. le Maire-adjoint rappelle la délibération n°2025/059 du 19 juin 2025 relative à l'attribution et la signature des marchés pour la construction du bâtiment du service des Eaux, pour un montant total de 1 273 278,05 € HT.

Il est proposé la signature d'avenants pour tenir compte des ajustements intervenus au cours du chantier :

- Lot n°1 : avenant n°1 avec l'entreprise **SAS LATHUILLE Frères**, pour un montant de + 1 060,28€ HT faisant passer le montant du marché de 127 500,00€ HT à 128 560,28€ HT
- Lot n°3 : avenant n°1 avec **CDI – CAPES CARRELAGES INDUSTRIELS**, pour un montant de + 843,90€ HT faisant passer le montant du marché de 18 900,00 € HT à 19 743,90 € HT
- Lot n°4 : avenant n°1 avec l'entreprise **BUILDING SERVICES**, pour un montant de + 2 908,02€ HT faisant passer le montant du marché de 147 000,00€ HT à 149 908,02€ HT
- Lot n°6 : avenant n°1 avec l'entreprise **STYLE METAL** pour un montant de 1 166,00€ HT faisant passer le montant du marché de 67 029,00€ HT à 68 195,00€ HT
- Lot n°8 : avenant n°1 avec l'entreprise **Sarl ATRUX Frères** pour un montant de + 4 807,75€ HT faisant passer le montant du marché de 35 469,09€ HT à 40 276,84€ HT
- Lot n°9 : avenant n°1 avec l'entreprise **Sarl IMPOCO-CATANIA** pour un montant de + 2 507,75€ HT faisant passer le montant du marché de 37 200,00€ HT à 39 707,75€ HT

.../...

- Lot n°13 : avenant n°1 avec l'entreprise **SAS BEBER TP**, pour un montant de – 19 116,00€ HT faisant passer le montant du marché de 339 809,76€ HT à 320 693,76€ HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer les avenants correspondants.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 17 juillet 2026

Le Maire,

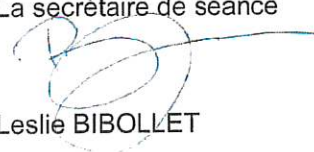
Claude COLLOMB-PATTON



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Leslie BIBOLLET



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **23 JUIL. 2026** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **24 JUIL. 2026**

THÔNES, le

24 JUIL. 2026

Le Maire,

Claude COLLOMB-PATTON

